

## **RAPPORT N° 487 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 13 AVRIL 2025**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 5 au 12 avril 2025 et documente les cas de violations des droits de l'homme commis au Burundi.

Au cours de cette période, trois (3) personnes ont été assassinées, dans la province de Cibitoke et en mairie de Bujumbura.

Le rapport relève également le cas de deux (2) responsables du Congrès National pour la Liberté (CNL), fidèles à Agathon Rwasa qui ont été arbitrairement arrêtés sous forme d'enlèvement par des agents du Service National de Renseignement (SNR) en mairie de Bujumbura.

### **1. Violations du droit à la vie**

- Le mercredi 9 avril 2025, à la tombée de la nuit, un policier a abattu par balles tirées à bout portant un conducteur de moto-taxi, surnommé Ruswende, près du Rond-point communément appelé « Iwabo w'abantu », situé dans la zone de Kamenge, commune de Ntahangwa, en mairie de Bujumbura.

Selon des témoins oculaires, le crime a été motivé par le refus de la victime à céder à une tentative de rançonnement. Le motard Ruswende a été atteint de trois balles dans la tête pendant qu'il aidait un chauffeur de camion de type Scania à transférer du carburant d'un réservoir arrière vers celui situé à l'avant du véhicule, une opération pour laquelle le chauffeur avait obtenu une autorisation administrative.

Les mêmes sources indiquent que les habitants ayant assisté à cette scène horrible ont failli lyncher le policier à coups de pierres, n'eût été l'intervention rapide des agents du Service National de Renseignement (SNR) qui l'ont embarqué vers une destination inconnue.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture immédiate d'une procédure judiciaire afin que l'auteur de ce crime soit poursuivi et puni conformément à la loi.

- Le jeudi 10 avril 2025, aux environs de 15 heures, deux corps sans vie d'hommes non identifiés en uniformes militaires de l'armée burundaise ont été découverts sur la transversale 11, colline de Rusiga, commune de Rugombo, à proximité du chef-lieu de la province de Cibitoke.

Selon des sources locales, ces deux corps en état de décomposition avancée et emballés dans une tente seraient ceux des jeunes Imbonerakure victimes d'exécution extrajudiciaire après avoir déserté les combats contre des rebelles de l'Alliance Fleuve Congo-Mouvement du 23 Mars (AFC /M23).

Les mêmes sources rapportent que les deux corps ont été enterré le même jour au cimetière de Cibitoke, sans qu'aucune enquête n'ait été diligenter pour identifier les victimes, les auteurs et les circonstances de ce double homicide.

## **2. Violations du droit à liberté de mouvement : arrestations et détentions arbitraires**

- Le lundi 7 avril 2025, aux environs de 14h45, Édouard Nzambimana, responsable du parti CNL, aile fidèle à Agathon Rwasa, a été arrêté de manière arbitraire, sous forme d'enlèvement, par des agents du Service National de Renseignement (SNR) en commune Mukaza. Il a été conduit vers une destination inconnue à bord d'une camionnette Toyota Hilux double cabine blanche, vitres teintées, immatriculée E0462A.

Selon des témoins oculaires, Édouard Nzambimana, commerçant âgé de 41 ans, père de six enfants, a été violemment battu avant d'être arrêté sans présentation de mandat, sur son lieu de travail à la Galerie Iriho, en plein centre-ville de Bujumbura, à proximité de la Cathédrale Regina Mundi. Il est également membre du Conseil communal de Mukaza et originaire de la commune et province de Kirundo. Son

domicile est situé au quartier Masama III, zone Kanyosha, commune Muha, en mairie de Bujumbura.

SOS-Torture Burundi a appris que M. Nzambimana a été transféré, le mercredi 9 avril 2025, à la prison centrale de Mpimba. Toutefois, l'infraction retenue à son encontre n'a, à ce jour, pas encore été communiquée.

- Le lundi 7 avril 2025, aux environs de 14h30, Pontien Ndayikeje, l'un des responsables du parti CNL, aile fidèle à Agathon Rwasa, a été arbitrairement arrêté, sous forme d'enlèvement, par des agents du Service National de Renseignement (SNR). Les faits se sont déroulés à son domicile, situé à la 17e avenue, numéro 30, dans la zone Buyenzi, commune Mukaza, en mairie de Bujumbura. Il a été emmené vers une destination inconnue à bord d'une camionnette Toyota Hilux double cabine blanche aux vitres teintées.



Selon des témoins oculaires, M. Ndayikeje, âgé de 38 ans, père de trois enfants et originaire de la province de Rutana, se trouvait dans sa boutique attenante à son domicile lorsque deux véhicules sont arrivés en trombe : un pick-up de la Police Nationale du Burundi (PNB) et un autre appartenant au SNR. Lorsqu'il est sorti pour voir ce qui se passait, des agents du SNR se sont précipités sur lui et l'ont violemment embarqué dans leur véhicule, sans lui présenter de mandat d'arrêt ni décliner leur identité.

D'après les informations recueillies par SOS-Torture Burundi, M. Ndayikeje a été ultérieurement transféré à la prison centrale de Mpimba. Cependant, comme dans le cas d'Édouard Nzambimana, l'infraction retenue à son encontre n'a toujours pas été communiquée.

Ces deux arrestations simultanées s'inscrivent dans le cadre d'une série de persécutions contre des militants du CNL fidèles à Agathon Rwaswa qui se traduisent par des enlèvements suivis parfois de disparition forcée.

Ces deux arrestations, survenues le même jour, semblent s'inscrire dans une série de persécutions ciblées à l'encontre de membres du CNL fidèles à Agathon Rwaswa, caractérisées par des enlèvements arbitraires, parfois suivis de disparitions forcées.

SOS-Torture Burundi appelle les autorités à mettre un terme à ces actes d'intimidation constitutifs de violations graves des droits humains, et à veiller au respect strict des garanties légales prévues par le Code de procédure pénale, en cas d'existence d'indices sérieux de culpabilité à l'encontre de toute personne suspectée.



## SOS - Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.